



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55



NOTE INFORMATION SÉLECTION CYCLO-CROSS

Coupe de France U17 Hommes :

À la suite de l'épreuve de Viviers le 1^{er} octobre, support de l'inter-région sud-est, le comité dispose de 3 quotas pour les épreuves de coupe de France. Pour les deux premières manches de la coupe de France de cyclo-cross (le 22 octobre 2023 à Quelneuc et le 12 novembre 2023 à Albi), les quotas ont été attribués par ordre de priorité aux coureurs les mieux classés lors de l'épreuve de l'inter-région.

Le cyclo-cross du bocage à Plan-de-Cuques (19 novembre 2023) servira de support de sélection pour la 3^{ème} et dernière manche de coupe de France, le 10 décembre 2023 à Flamanville (Normandie). Les trois premiers coureurs du comité sur l'épreuve sélective du 19 novembre 2023 auront la priorité pour participer à la coupe de France. Ces coureurs auront jusqu'au mercredi 22 novembre pour confirmer leur participation. En cas de désistement, la place libre sera proposée au 4^{ème} coureur de l'épreuve sélective, et ainsi de suite.

PS : La commission se réserve le droit de modifier la sélection si problème technique majeur pour un coureur lors de l'épreuve sélective. En revanche, la participation à cette épreuve est obligatoire.

Championnat de France de l'avenir (toutes les catégories concernées) :

Le championnat régional de cyclo-cross qui aura lieu le 2 décembre à Marseille-Luminy servira de support de sélection pour le championnat de France de cyclo-cross (13 et 14 janvier 2023 à Camors, Bretagne)

PS : La commission se réserve le droit de modifier la sélection si problème technique majeur pour un coureur lors de l'épreuve sélective. En revanche, la participation à cette épreuve est obligatoire.

Christian LAZARINI
Président du Comité
Région Sud FFC